

Forestour, une initiative en forêt privée ou comment vaincre des résistances institutionnelles ou privées

par Isabelle DESMARTIN et Louis-Michel DUHEN

Forestour est une de ces innovations que la région méditerranéenne a su offrir à l'ensemble du pays, comme un modèle à approfondir, certes, mais surtout à développer.

Les origines de Forestour

Un déclic

« *Dans vos propriétés forestières, vous avez des trésors pour des habitants de l'Europe du Nord* ». Cette phrase prononcée dans une propriété de l'ouest varois par Gabrielle Choisy, du Comité départemental du tourisme du Var a déclenché l'initiative Forestour. Présente sur les salons du tourisme européen, elle a convaincu les propriétaires en stage de formation, de ce que leur « pauvre » forêt sur le plan de la production de bois pouvait avoir comme autre valeur !

Un état des lieux

Rassemblés dans un groupe de référence, dans le cadre des Fogefor (formation à la gestion forestière) et animé par Louis-Michel Duhen, ingénieur au Centre régional de la propriété forestière (CRPF), certains d'entre eux ont effectué un premier état des lieux des propriétés où s'exerçaient déjà des activités de loisirs. Les rencontres ont montré les avantages (possibilité de vivre sur la propriété, revenus...), pointé les inconvénients (nouveau métier, disponibilités auprès des clientèles...), mis en avant les opportunités, en prenant en compte les risques commerciaux, juridiques, environnementaux. Un document intitulé « *Recréer la vie en forêt par le sylvotourisme* » a été rédigé. Il concluait sur la nécessité de créer un réseau de propriétaires pour échanger et approfondir la réflexion sur ce thème de la valorisation des loisirs en forêts et sur les modalités d'un soutien des propriétaires dans leurs projets.

Des parrains

Jean Roubaud, pionnier de l'accueil du public dans sa propriété de la Marseillaise entre Signes et Méounes, prenait la présidence d'une association loi 1901, son épouse suggérait le nom Forestour, contraction de « Forêt Réseau Tourisme ». Henri Grolleau, inspecteur du tourisme, parrainait l'assemblée constitutive devant cent vingt propriétaires. Au domaine de la Présidente à Brignoles, il martelait des slogans pleins de bon sens qui trottent encore dans la tête des participants :

« En forêt, adoptez le principe suivant : sentier gratuit, bas-côtés payants. Quêter pour la sauvegarde de la forêt n'est pas la solution. Par contre, bien valoriser les prestations qu'il est possible d'offrir dans le cadre de cette forêt et en consacrer une partie à sa sauvegarde, (me) paraît plus efficace. »

« Certains vacanciers ont épuisé le tourisme de dépaysement. Ils recherchent un tourisme de "repaysement", "d'empaysement" en phase avec une population qui a des racines. Ils savent lire le contrat de vente d'un produit touristique, mais ce sont des citadins qui ont perdu le "mode d'emploi de la campagne, de la nature". Ils sont prêts à s'extasier devant ce monde qu'ils ignorent. La quotidienneté des uns peut être l'exotisme des autres ».

Ce 8 avril 1993, Forestour était bien né.

Premières démarches

Respecter l'environnement

Quand on parle tourisme et aménagement en milieu naturel, on peut craindre une dénaturation des sites et des risques accusés de détérioration de l'environnement. Pour s'en prémunir, les premiers adhérents ont dès le départ rédigé une Charte pour encadrer la démarche, afin que le développement de l'accueil ne se fasse pas au détriment de la forêt mais qu'il soit bénéfique pour celle-ci. Il était clair dans leur esprit qu'une partie des revenus générés doit être réinvestie dans la gestion et l'amélioration de la forêt. Cette charte a été réactualisée récemment pour y ajouter une référence à la gestion durable des forêts devenant en conséquence une « charte de gestion durable ».

Vie du réseau

Avec le soutien actif de Louis-Michel Duhen, ingénieur du CRPF, qui a pu consacrer jusqu'à un tiers de son temps, l'association organisait régulièrement des rencontres chez des propriétaires privés sur des thèmes très divers : habitats légers de loisirs, commercialisation par Internet, valorisation cynégétique, élevage d'autruches, retenues collinaires.... Des cycles de formation ont été suivis par une vingtaine de propriétaires du tourisme. Avec l'aide d'un professionnel, la spécificité du tourisme en forêt a été précisée. Le bulletin *Flash forêt*, toujours en vigueur, facilitait la circulation de l'information au sein du réseau ; un annuaire présentant les activités de chacun a été diffusé.

Des prestations

Forestour a été sollicité par le Conseil général du Var pour régulariser les conventions de passage sur le GR 99 appartenant au Plan départemental d'itinéraires de promenades et de randonnées (PDIPR). Une étude sociologique a également été conduite auprès des propriétaires d'un secteur du Var pour connaître leur position sur l'éventualité de faire passer sur leur propriété un sentier de randonnée encadré par convention. Les résultats ont montré une grande diversité de réactions selon l'impact de la fréquentation.

Une reconnaissance nationale, une hésitation institutionnelle

La démarche de Forestour fut progressivement reconnue du fait de son caractère novateur dans le monde forestier privé. Le nouveau président, Gérard Gautier et plusieurs responsables ont rencontré M. Jean-Louis Bianco qui s'est montré très intéressé par cette initiative originale en provenance de la forêt privée et les a associés à sa réflexion dans le cadre de son rapport sur la forêt, citant à plusieurs reprises Forestour. Henry Plauche-Gillon, président de la fédération nationale des syndicats de propriétaires forestiers, a participé à deux assemblées générales de Forestour.

Arrêt du soutien du CRPF

Cependant, l'accueil du public en forêt privée reste un sujet très délicat. Un grand

nombre de propriétaires privés sont exaspérés par les comportements de certaines personnes dans leurs forêts. Des membres influents du conseil d'administration du CRPF ont estimé que le soutien à Forestour pouvait être perçu comme une aide au développement d'une fréquentation anarchique du public en forêt privée. Le soutien institutionnel du CRPF et, plus particulièrement, son appui technique fut suspendu.

Nouvelles démarches dans un Forestour autonome

Le président en exercice de Forestour, Gérard Gautier trouva alors une solution en recrutant Isabelle Desmartin qui a bénéficié durant cinq ans d'un emploi jeune. Le Conseil régional accepta de l'héberger au sein du Pavillon du Roy René, où elle s'est trouvée en compagnie des personnels de l'OFME (Observatoire de la forêt méditerranéenne).

Son activité s'articule autour de quatre pôles d'actions :

- l'animation du Réseau et la promotion de la démarche,
- l'organisation du « Forum de la Forêt Privée ouverte au Public »,
- les études et l'élaboration d'outils (documents ressources),
- l'Initiative Forestavenir.

Le réseau toujours présent

L'animation du réseau se traduit par la diffusion du bulletin d'information *Flash Forêt Tourisme*, la création et la gestion du site internet www.forestour-paca.org, l'organisation de visites chez les adhérents et la vie associative.

Un temps important est consacré à la promotion de la démarche de Forestour et de ses adhérents et à leur représentation. Forestour est souvent sollicité pour des témoignages, des articles, des participations à des démarches territoriales (Chartes forestières de territoire...).

L'association participe à l'élaboration de la politique régionale de certification forestière PEFC et à la réalisation des objectifs en terme d'accueil du public et elle encourage ses adhérents à s'y engager.

Une rencontre annuelle unique

Le « Forum de la Forêt Privée ouverte au Public », créé en 2004, réunit chaque année les propriétaires forestiers privés, les collectivités territoriales (élus et techniciens), les administrations, divers organismes et les professionnels de la forêt, de l'environnement et du tourisme, attentifs aux enjeux liés à la fonction sociale et à la fonction environnementale de la forêt. Différents thèmes ont été traités : témoignages d'adhérents, l'événementiel en forêt, le processus de création d'activité d'accueil en forêt, la séquestration du carbone, le conventionnement...

Des études et des outils

Des études ont été réalisées à la demande ou avec le soutien de collectivités locales, dans le but, soit de sensibiliser et d'informer les propriétaires privés sur les possibilités de création d'activités touristiques ou de loisirs en forêt, soit de produire diagnostics et inventaires de l'existant en matière d'accueil en forêt, avec recensement d'acteurs et de projets sur un territoire (Provence Verte, Concors/Sainte Victoire).

Le diagnostic réalisé pour le Grand Site Sainte-Victoire a conduit notamment à l'élaboration d'une boîte à outils pour aider les porteurs de projets touristiques en milieu forestier dans le montage de leur projet d'accueil. Forestour cherche ainsi à répondre aux besoins d'appui de la part des propriétaires forestiers dans la création ou l'amélioration d'activités liées aux tourisme et loisirs en forêt, en proposant des outils et des méthodes pour faciliter l'organisation d'une démarche de projet, ou en apportant des informations de base et des contacts ressources pour les différentes activités envisagées.

« Forestavenir, je plante contre l'effet de serre »

L'Initiative Forestavenir a été lancée en juin 2006 par Forestour, afin de lier accueil du public et action pour la protection du climat. Elle a donc pour ambition de faire reconnaître le rôle de la forêt et des forestiers dans la lutte contre les changements climatiques et de proposer une action concrète : la plantation d'arbres pour lutter contre l'effet de serre. Elle

cherche à mobiliser le public et les entreprises en faveur du climat, en les incitant d'abord à adopter au quotidien des gestes plus économies en énergie et, ensuite, à parrainer de nouveaux boisements comme puits de carbone en Provence.

Reconnue par la Campagne « pour un milliard d'arbres » lancée par le Programme des Nations-Unies pour l'Environnement, elle a contribué à cet objectif en 2007, à travers sa première plantation dans le Var. Une prochaine plantation est prévue à l'automne 2008.

Des réussites

Reconnaissance de la démarche

La première réussite des adhérents de Forestour est « collective » : c'est la reconnaissance et la mise en œuvre de la fonction sociale de la forêt par un grand nombre de collectivités locales, d'acteurs de la forêt, aux niveaux régional et national et par un nombre croissant de propriétaires.

Développement des activités chez les adhérents

La deuxième réussite concerne les individus « membres » de Forestour. Plusieurs projets ont vu le jour dans les premières années d'existence de Forestour : centres équestres, parcours aventure et parc pédagogique, séjours randonnées, accueil réceptif événementiel, lac et parcours de pêche... ou ont été conforté par la démarche : camping en forêt, complexe de loisirs : ball-trap, chasse...). D'autres encore n'ont toujours pas réalisé de projet, mais trouvent dans l'association un espace de réflexion sur leurs motivations et les situations parfois complexes auxquelles ils sont confrontés.

Création d'outils d'accompagnement

Parmi les outils développés par Forestour pour aider les propriétaires dans la mise en œuvre et le fonctionnement de leur projet d'accueil du public, on peut en retenir deux :

– une boîte à outils à l'usage des porteurs de projets touristiques en milieu forestier : mise au point pour répondre à la demande du Grand Site Sainte-Victoire dans le cadre

de sa Charte forestière de territoire, ce document est un outil d'accompagnement dans la construction de projets d'accueil du public en forêt. Il propose une méthodologie sous forme de questionnement sur la personne, la propriété, le projet, le tout illustré par des retours d'expériences issus du réseau de propriétaires de Forestour. Il a ensuite été complété avec des contacts et documents ressources, étendus à toute la région ;

– un livret de conseil en gestion forestière pour les propriétés accueillant du public : pour inciter les propriétaires qui ont mis en place des activités touristiques et de loisirs en forêt à mettre en œuvre une gestion durable de leur forêt, une démarche vient d'être conduite avec la CRPF. Il en résulte un livret de conseils spécifiques et un modèle de plan d'aménagement multifonctionnel qui peut être aussi agréé en tant que plan simple de gestion. Le but est aussi de les inciter à communiquer sur leur démarche et leurs efforts en faveur de l'environnement auprès du public accueilli et de leurs partenaires.

Perspectives

De nouveaux outils ou documents ressources sont en cours d'élaboration : fiches descriptives d'activités d'accueil possibles en forêt, avec leurs contraintes, obligations et avantages propres, guide des adhérents de Forestour, étude sur les intérêts de l'accueil en forêt pour un propriétaire forestier...

De nouvelles rencontres de propriétaires et journées de visites chez les adhérents devraient être organisées, en fonction des besoins des adhérents.

Une forte demande des adhérents concerne des conseils spécialisés et personnalisés en matière de droit, fiscalité, législation forestière, urbanisme, environnement.... Ces demandes, qui sont à chaque fois des cas particuliers, sont difficiles à satisfaire par la structure actuelle de Forestour ; ce qui crée une certaine frustration des adhérents.

L'urgence de pouvoir s'appuyer sur une structure forte implantée dans le milieu rural et forestier est ainsi de plus en plus forte.

I.D., L.-M.D.

Isabelle DESMARTIN
FORESTOUR
Pavillon du Roy René
13120 Gardanne
Tél. : 04 42 51 43 19
Mél : contact@forestour-paca.org
Web : www.forestour-paca.org

Louis-Michel DUHEN
7, impasse Ricard
Digne
13004 Marseille
Tél. : 04 95 04 59 04
Fax : 04 91 08 86 56
Mél : louis-michel.duhen@crpf.fr